

Arrêté n°2018-100 de proclamation des résultats de l'élection des représentants des personnels de la commission paritaire d'établissement – Groupe 3

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu la loi 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements d'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté n°2018-52 relatif l'élection des représentants des personnels de l'Université de Reims Champagne-Ardenne au sein de la commission paritaire d'établissement,

ARRETE

Article 1 – résultats CPE groupe 3 catégorie A :

Sont proclamés les résultats suivants :

Inscrits	14
Votants	11
Taux de participation	78,57%
Blancs ou Nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	11
Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	1
Quotient électoral	11

RESULTATS			
ORGANISATIONS SYNDICALES	VOIX	SIEGE(S) TITULAIRE(S)	SIEGE(S) SUPPLEANT(S)
UNSA	11	1	1

Sont déclarés élus :

<u>Titulaires CPE 3 catégorie A</u>	
Madame FOHANNO Véronique	UNSA
<u>Suppléants</u>	
Madame DE LAMBILLY Cécile	UNSA

Article 2 résultats – CPE Groupe 3 catégorie B

Sont proclamés les résultats suivants :

Inscrits	17
Votants	10
Taux de participation	58.82%
Blancs ou Nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	10
Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	1
Quotient électoral	10

RESULTATS			
ORGANISATIONS SYNDICALES	VOIX	SIEGE(S) TITULAIRE(S)	SIEGE(S) SUPPLEANT(S)
SNASUB FSU	10	1	1

Sont déclarés élus :

Titulaires CPE 3 catégorie B	
Madame DESCHAMPS Justine	SNASUB FSU
Suppléants	
Madame GOMES Jean-Claude	SNASUB FSU

Article 3 résultats – CPE Groupe 3 catégorie C

Sont proclamés les résultats suivants :

Inscrits	16
Votants	6
Taux de participation	37.5%
Blancs ou Nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	6
Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	2
Quotient électoral	3

RESULTATS			
ORGANISATIONS SYNDICALES	VOIX	SIEGE(S) TITULAIRE(S)	SIEGE(S) SUPPLEANT(S)
SNASUB FSU	6	2	2

Sont déclarés élus :

Titulaires CPE 3 catégorie C	
Madame PUICHAFFRAY Françoise	SNASUB FSU
Madame BONDU-LEBON Catherine	SNASUB FSU
Suppléants	
Madame POLIN Sandrine	SNASUB FSU
Madame LACROIX Virginie	SNASUB FSU

Article 4 :

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Le Président de l'Université
De Reims Champagne Ardenne




Guillaume GELLE

Mis en ligne le : **07 DEC. 2018**
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le :

07 DEC. 2018